



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité Central d'Action Sociale

Bilan 2019-2022 de la Commission n° 5
Vie des Agents

Sommaire

Bilan général

- a. Les commissions
- b. Le périmètre
- c. Les travaux
- d. Conclusion

Bilan général

La mandature 2019-2022 restera caractérisée par d'une part la création des Secrétariat Généraux Communs pour les services déconcentrés (DDT-DDTM) et d'autre part par une crise sanitaire qui s'est étalée sur 2020 et 2021 et qui se poursuit.

Malgré ce contexte exceptionnel les Comité Locaux d'Action Sociale ont dans l'ensemble réussi à maintenir tout ou partie de leurs activités.

Les commissions

Tout au long de cette mandature la commission s'est réunie au rythme de quatre rencontres par an.

En raison du contexte, elles ont eu lieu suivant trois modes en présentiel, puis en distanciel (visio conférences) et enfin en mode mixte (présentiel et distanciel).

Le périmètre

Cette commission vie des agents, a pour objectifs de suivre les consommations des crédits T2 et HT2 et plus particulièrement celle des aides matérielles.

Mais aussi, de suivre l'utilisation et l'accès aux places de crèches, à celles des centres de loisirs, aux relations des agents et des CLAS ainsi que celles des CLAS avec l'échelon régional (CRCAS) et enfin de du maintien du lien avec les retraités.

Les travaux

Au cours de cette mandature, outre les travaux du quotidien, repris dans le chapitre précédent, la commission s'est attachée à concentrer ses travaux sur :

L'actualisation de la fiche retraités. En effet, ne pouvant disposer de fichier sur les agents en retraite sur le territoire du CLAS, il convient de recueillir auprès des agents dans leurs derniers mois d'activité, sous réserve qu'ils y consentent, leur coordonnées (téléphone, mail et adresse postale), afin de pouvoir les tenir informés de l'activité du CLAS.

L'élaboration d'un cahier des charges sur la préparation à la retraite. En effet, il existe déjà une offre généralement proposée par les SRIAS en interministérielle, mais avec beaucoup plus de demandes d'inscription que de places. Cela peut générer de la frustration pour les agents de notre ministère, aussi le souhait de développer une offre en interne s'est imposé.

La co-construction avec le bureau PSPP et le service social, d'une formation pour les membres des commissions aides matérielles. Ce travail a abouti à une proposition de formation à distance, globalement très appréciée des participants.

La participation à la préparation des journées des Présidents de CLAS en 2022.

Enfin, l'étude d'une expérimentation en région Pays de Loire, concernant le traitement des demandes d'aides matérielles au niveau de la CRCAS et non des CLAS. Cette expérimentation a été mise en œuvre en 2021, et la commission a jugé qu'il était trop tôt (à fin 2021) pour évaluer la pertinence de cette démarche. Il a donc été décidé de poursuivre cette phase d'expérimentation et de revoir en 2023 quelles conclusions peuvent en être tirées.

Sur cette mandature et malgré des conditions rendues difficiles du fait de la crise sanitaire, mais aussi des nouvelles habitudes de travail des uns et des autres, le travail fourni a été dense.

Je remercie l'ensemble des membres de la commission vie des agents, pour leur dynamisme en se montrant force de propositions et pour leur assiduité et le respect du point de vue de l'autre.

Je profite de ce moment pour adresser mes plus sincères remerciements à Christian MAHUT, pour l'ensemble du travail effectué au profit de l'action sociale de notre ministère au fil de ces différentes fonctions.